## Jacques BOULLE

## ASPECT ET DIATHESE EN BASQUE

## Introduction

Cet article prend pour point de départ divers articles de Georges Rebuschi sur les structures du basque (cf bibliographie), notamment son article d'<u>Actances 2</u> (1986), "Diathèse et (non)-configurationnalité: l'exemple du basque", pp. 175-207. Ces articles m'ont amené à réfléchir sur le basque, et sur les liens qui existent entre aspect et diathèse.

Il y a donc dans cet article deux grandes parties, séparables dans une certaine mesure: une étude théorique de l'aspect (chapitre 2), et un essai d'explication des structures de diathèse du basque, des impossibilités que l'on constate et de quelques problèmes connexes (chapitres 3, 4, 5). Le chapitre 1 est un rappel sommaire de la morphologie basque; je renvoie pour plus de détails au début de l'article de Rebuschi dans Actances2.

Je n'aborderai que marginalement le problème de syntaxe générative (non-configurationnalité) qui fait l'objet de la deuxième partie de l'article d'<u>Actances 2</u>; je proposerai simplement quelques réflexions sur les corrélats sémantiques de la non-configurationnalité et sur une origine vraisemblable des structures ergatives.

## 1. Morphologie fondamentale du basque.

1.1. Le basque est une langue à déclinaison agglutinative. Ce terme signifie que les morphèmes casuels s'ajoutent à la droite du mot auquel ils s'appliquent, sans qu'il y ait aucun allomorphisme. Il y a donc un morphème et un seul pour chaque cas, contrairement à ce qui se passe, par exemple, dans les langues indo-européennes. Ainsi, à côté des cinq formes de datif sg. que l'on trouve en latin (réparties selon les classes morphologiques nominales) rosae, domino, regi, manui, faciei, on ne trouve en basque qu'une seule forme (r); le (r) entre parenthèses indique simplement une adaptation phonétique du morphème: -ri après base vocalique, -i après base consonantique:

gizon - a - rigizon bat - ihomme - le - ahomme un - a"a 1'homme""a un homme"

On note que le morphème casuel s'applique <u>une seule fois</u> par syntagme nominal, et non pas, comme en indo-européen ou en sémitique, de façon répétée, sur chaque mot du syntagme. Ce fait, et l'absence d'allomorphisme, suggèrent que la déclinaison du basque consiste en fait en un jeu de postpositions agglutinées, comparables à nos prépositions, sauf par leur place.

1.2. Le basque a une syntaxe ergative et une conjugaison pluriactancielle ("pluri-personnelle"): ce terme signifie que chacun des actants nucléaires, en basque le sujet, l'objet, et le destinataire, est repris par un préfixe ou un suffixe sur l'auxiliaire.

Le sujet du verbe transitif est à l'ergatif (morphème -k au sg.), l'objet du verbe transitif et le sujet de l'intransitif sont au cas dit "absolutif" (morphème  $\mathscr D$  au sg.). Selon que la phrase est transitive ou intransitive, l'auxiliaire change (auxiliaire "être" à l'intransitif:  $\underline{da}$ , "il est", auxiliaire "avoir" au transitif:  $\underline{du}$ , "il l'a"), et tous les actants, même non exprimés lexicalement dans la phrase, doivent être "repris" morphologiquement dans l'auxiliaire (conjugaison pluri-actancielle).



## 1.3. Les aspects.

1.3.1. Le basque a deux aspects fondamentaux, accompli et inaccompli, qui se combinent avec deux temps, présent et passé, et une construction prospective 1.

L'accompli se forme en combinant l'auxiliaire avec le participe accompli:

gizona <u>etorri</u> da <u>gizonak etxea <u>egin</u> du arrivé il-est fait il-l'a "l'homme est arrivé" "l'homme a construit la maison"</u>

L'inaccompli se forme en combinant le même auxiliaire, caractéristique non pas d'un aspect mais de la structure actancielle de la phrase considérée, avec l'inessif archaïque du nom d'action en -tze ou en -te du verbe:

### 1.3.2. Mise au passé des auxiliaires.

On forme un passé de l'accompli et un passé de l'inaccompli en mettant les auxiliaires au passé. Les marques de reprise actancielles sont quelque peu modifiées (en particulier la reprise d'un absolutif de 3ème personne se fait au passé par z- et non plus par d-), et un  $\underline{-n}$  final s'ajoute à la forme de

l'auxiliaire. Ainsi <u>da</u>, "il est", devient <u>zan</u>, <u>zen</u>, selon le dialecte, du, "il l'a", devient <u>zuen</u>:

gizona etorri zen "l'h. était arrivé (la veille)" (PQP)

"l'h. arriva" (accompli d'événement

éloigné, valeur d'aoriste)

gizona etortzen zen

"l'homme arrivait"

Exemples avec un transitif:

gizonak etxea egin zuen . "l'h. avait construit la maison" (PQP)

"l'h. construisit la maison" (aoriste)

gizonak etxea egiten zuen "1'h. construisait la maison"

On remarque la double interprétation du passé de l'accompli (plus-que-parfait et aoriste). Le basque du 16ème siècle avait un aoriste non périphrastique, analogue à notre passé simple, mais il est sorti de l'usage, sous la pression des formes périphrastiques qui, incorporant un auxiliaire de constatation en situation ("il est là, il est arrivé", "il a déjà une maison de construite"), ont plus de force expressive et tendent à être employées préférentiellement. On a là un phénomène linguistique extrêmement général, qui se retrouve à peu de chose près dans les rapports de notre passé simple et de notre passé composé.

En basque, le présent de l'accompli s'interprète comme un parfait de généralité ("il m'est arrivé de...") ou comme un narratif proche, relié au présent par un "shifter" temporel (exprimé ou non): "ce matin, j'ai rencontré Paul", "cette semaine, la fille de notre député s'est mariée", etc. Le repère de ce "narratif proche" reste donc le présent. Par contraste, quand l'auxiliaire est au passé, le repère est soit translaté vers le passé, d'où des valeurs de plus-que-parfait, ou parfois de passé antérieur ("quand il eut fini son travail,..."), soit autodéfini, c'est-à-dire défini (circulairement) par l'existence même d'un récit: c'est là une valeur aoristique caractéristique.

### 1.3.3. Les prospectifs.

Les prospectifs se forment en greffant sur base d'accompli ou d'inaccompli le suffixe  $\frac{-ko}{-ko}$ , identique à celui du "deuxième génitif" (premier génitif:  $\frac{-(r)en}{-ko}$ , deuxième génitif  $\frac{-ko}{-ko}$ :  $\frac{etxearen}{etxeko}$ , "de la maison"). Pour expliquer la valeur prospective de ce suffixe, il faut supposer une origine destinative du génitif, c'est-à-dire plutôt à que  $\frac{de}{-ko}$  (cf fr. "le vélo à Pierre").

Le prospectif de l'accompli est un futur aoristique, c'està-dire que c'est l'ensemble de l'action, pris globalement, qui est visé: gizona etorri - ko da être-arrivé Destinatif il-est l'homme est pour être-arrivé "l'homme arrivera"

gizonak etxea egin - go 2 du avoir-fait Destinatif il-l'a l'homme a la maison à avoir-faite "l'homme construira la maison"

Le prospectif de l'inaccompli est toujours teinté d'une nuance modale, radicale ou épistémique, quelque chose comme "il doit" (Rebuschi in <u>Actances 2</u>, p. 186, 2.4.A).

gizona etor-tze-ko da "l'homme doit venir"

Tout semble se passer sémantiquement comme si le caractère non achevé, non clos, de l'inaccompli, se transposait sur le plan de l'assertivité, donnant au report dans l'avenir un caractère modalisé.  $^{3}$ 

## 2. Théorie aspectuelle.

Je m'inspire dans cette partie des propositions de Culioli (repérages et bornages aspectuels, notion d'aoristique) et de Michel Launey (renversement de repérage, symétrie entre prospectif et parfait), et j'y ajoute les miennes propres, sur la dérive historique des formes grammaticales (cf bibliographie).

## 2.1. L'opposition aspectuelle fondamentale.

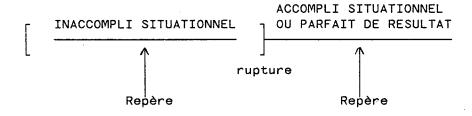
L'aspect est un jugement sur le degré d'avancement d'un procès. C'est une catégorie dont la définition formelle demande un certain travail de débrouillage, pour découvrir, par delà les effets de sens et de contexte, l'opposition fondamentale. Les paramètres qui viennent facilement interférer avec l'aspect proprement dit sont, d'un côté, l'"aspect inhérent" du verbe lexical (Aktionsart ou type de procès), de l'autre les effets du glissement aoristique (voir plus loin).

Nous nous placerons donc dans le cas le plus favorable:

- observation en situation d'énonciation: ce qui élimine à la fois le décalage temporel, et partant la nécessité de prendre pour repère d'observation une situation autre que la situation actuelle, et donc de la définir préalablement ("Jean buvait son café", observation en situation passée), et d'autre part le glissement secondaire des formes vers les valeurs non situationnelles, aoristiques.

- emploi d'un verbe exprimant un processus transformatif (terminatif), tendant vers un résultat définissable. Nous verrons plus loin que le processus typique est transformatif et agentif (volontaire); mais pour une première caractérisation de l'aspect, la transformativité-terminativité suffit.

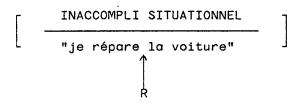
Sous observation, le processus transformatif se scinde aspectuellement en un <u>inaccompli situationnel constaté</u> ("Qu'estce que tu fais ?" —"Tu vois bien: je répare la voiture") et un <u>accompli situationnel constaté</u> ou parfait de constatation de l'état résultant, tant au niveau de l'objet ("la voiture est réparée") qu'à celui du sujet ("voilà! j'ai réparé la voiture"). Précisons dès maintenant que l'aoristique narratif ("j'ai réparé la voiture hier soir"), bien que confondu formellement avec le parfait dans beaucoup de langues, est à mettre sur un autre plan, n'étant pas une valeur d'observation situationnelle.



On note d'emblée que l'opposition aspectuelle ne peut se réaliser que si l'on a à la fois:

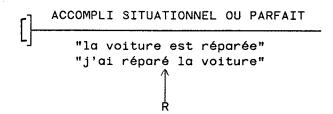
- le <u>point de rupture</u> dans la continuité des situations que représente le terme final transformatif, ce point critique de culmination terminative de l'action qui permet de définir un avant (le "pendant" du procès) et un après (l'état résultant): c'est ce qui explique la nécessité, pour une réalisation typique de l'aspect, d'avoir affaire à un processus transformatif.
- et un <u>repère situationnel</u> qui permet de rapporter le processus à une observation, à un jugement sur son degré d'avancement: d'où la nécessité de se donner une situation repère, la plus simple étant la situation d'énonciation.

Je représente l'inaccompli comme une ligne continue située entre deux bornes, mais ne les atteignant pas: l'énonciateur sait que l'action a eu un début et aura une fin (c'est la différence entre l'inaccompli et l'état, ou la généralité, simple ligne continue, sans bornes); mais il ne s'intéresse pas à situer le début de l'action par rapport au moment d'observation, pas plus qu'il ne peut situer le moment final:



L'inaccompli situationnel représente l'<u>intérieur du procès</u> alors que l'accompli situationnel ou parfait en représente l'<u>extérieur</u>: je dois cette importante remarque à Michel Launey, et nous aurons l'occasion d'y revenir. C'est seulement à l'inaccompli situationnel que le procès a une épaisseur concrète, un déroulement effectif; en termes formels, ceci se manifeste par le fait que tout instant de l'intervalle de déroulement de l'inaccompli est distinct de tout autre instant, et que chaque instant effectue une coupure dans l'intervalle, étant précédé d'un accompli partiel (ce qui est déjà fait) et suivi d'un prospectif partiel (ce qui reste à faire).

Le parfait de constatation de l'état résultant se situe dans l'après du procès, et le procès lui-même n'a plus aucune épaisseur concrète: il se trouve, comme à l'aoristique narratif, "ramassé", "globalisé". La borne droite du procès, ce point de culmination où la transformation se trouve enfin complètement acquise, et qui est en même temps la borne initiale de l'état résultant, résume en quelque sorte tout le déroulement du procès:



C'est par la présence de cette borne initiale, rappel du procès qui l'a précédé, que l'état résultant se distingue de l'état.

## 2.2. Le renversement de repérage.

J'emprunterai encore deux notions à Michel Launey: celle du renversement de repérage, et celle de la symétrie du prospectif et du parfait.

Entre l'inaccompli et l'accompli se manifeste un renversement de repérage. L'inaccompli souligne l'activité du sujet, qu'il présente comme engagé dans cette activité, repéré par rapport à elle (d'où, fréquemment, le recours au verbe "être" dans la formation des inaccomplis marqués). A l'accompli au contraire, c'est le résultat au niveau de l'objet qui passe au premier plan (à cet égard, le parfait de l'objet, ou passif d'état, est une formation primaire: "ma voiture est réparée"), et le sujet, s'il est mentionné, ne l'est d'abord qu'en fonction de bénéficiaire-appréciateur donnant un sens à la transformation acquise, donc lui servant de repère:

Mes lettres de Nouvel An sont toutes écrites J'ai toutes mes lettres de Nouvel An d'écrites

Dans une telle structure, le verbe "avoir" a précisément pour

fonction, étant donné un certain état de choses, de le repérer par rapport à un bénéficiaire-appréciateur (cf "j'ai ma chemise qui est tachée", c'est-à-dire: "ma chemise est tachée et ça me concerne").

La grammaticalisation de cette tournure, avec création d'une structure auxiliarisée et perte concomitante par le sujet de sa qualité de bénéficiaire, du moins comme valeur primaire, donne naissance, dans beaucoup de langues, à un parfait néo-formé:

J'ai écrit toutes mes lettres de Nouvel An J'ai réparé la voiture

La prise en compte primaire de l'état de l'objet, qui caractérise le parfait, se retrouve dans le prospectif, d'où la notion d'une symétrie entre le parfait et le prospectif, d'un comportement comparable des "extérieurs" du procès, parfait et prospectif, par rapport à l'intérieur, ou inaccompli. Les aoristiques restent en dehors de l'opposition, car l'action y est vue en bloc, sans hiérarchie de repérage.

Certes il ne faut pas oublier les différences qui existent entre le prospectif et le parfait —notamment le caractère largement modal du prospectif— et qui sont dues à la non-réversibilité du temps vécu. Il n'en reste pas moins que parfait et prospectif ont certains caractères en commun. Comme le parfait, le prospectif prend appui sur l'extérieur du procès, et a pour point de départ une considération de l'état de l'objet —de l'objet à transformer: "ma voiture est à réparer".

Nous verrons que cette symétrie est importante pour le basque. En français, elle se manifeste nettement, en particulier dans l'emploi du verbe "avoir":

Etat de l'objet:

Ma voiture est à réparer Ma

Ma voiture est réparée

Mise en relation, grâce à "avoir", avec un sujet-bénéficiaire:

J'ai ma voiture à réparer

J'ai ma voiture de réparée

Grammaticalisation de la tournure: Je réparer-ai la voiture

J'ai réparé la voiture.

## 2.3. Appréciativité et agentivité.

On considère en général, dans les écoles les plus diverses, que le verbe transitif a quelque chose de fondamental, et que les autres types syntaxiques en dérivent. On ajoute volontiers que le sujet transitif est souvent interprétable comme un agent. Mais on ne donne généralement pas de justifications, et on ne cherche pas ce que de tels faits ont de significatif.

En prenant en compte l'agentivité et l'appréciativité, on peut, semble-t-il, apporter des justifications explicites, mais

il faut pour cela faire un détour sémantique.

La syntaxe, une fois constituée, jouit d'une certaine autonomie à l'intérieur du système de la langue. Il peut être intéressant de décrire les propriétés de la syntaxe comme système autonome, et c'est ce que font les générativistes.

Je pense cependant que la syntaxe a une origine cognitive, et que la considération de cette origine nous amène à mieux la comprendre. Ce qui est fondamental, ce n'est pas le transitif, c'est son origine sémantique, son "modèle", le transformatif agentif.

Même une relation transitive purement syntaxique, telle que "Cet article comporte cinq parties", n'est que la fixation grammaticale de la relation origine, qui sous la forme transformative-agentive la plus générale, pourrait s'exprimer de la façon suivante:

#### "l'être humain transforme le monde"

Le processus transformatif volontaire est en effet le processus par excellence — l'opposé polaire, et dialectique, de l'état, non transformatif et non volontaire; c'est le processus transformatif volontaire qui représente directement l'opposition entre le moi et le non-moi, entre l'être humain et le monde qui l'entoure, ce milieu dont il vit, et qu'il cherche, comme tout être vivant, à transformer à son avantage.

Nos comportements se développent toujours sur un rythme alterné d'observation appréciative et d'action finalisée (volontaire, agentive). Il existe un lien essentiel entre observation et action, et entre l'appréciativité qui marque l'observation, et l'interprétation agentive des actions observées chez les humains, et par extension, chez les animés. Ce n'est qu'en présence d'indications manifestement contraires, dans le contexte, la situation, ou le lexème verbal, que l'interprétation agentive disparaît, laissant cependant subsister l'appréciativité ("zut, le ciel se couvre").

Dès qu'un sujet animé est en jeu, et pour peu que le verbe s'y prête, une interprétation agentive aura donc tendance à se faire jour.

Ainsi s'explique la dimension modale qui se manifeste au prospectif: modalité du sujet syntaxique (agentivité réalisée comme intentionnalité), modalité de l'énonciateur (probabilité, liée aux craintes et aux espoirs, donc à l'appréciativité).

C'est aussi à cause de l'interprétation agentive que l'on peut dire que l'inaccompli apparaît comme une activité du sujet.

Au parfait, après l'action, l'agentivité joue probablement un moindre rôle (cf cependant "je ne l'ai pas fait exprès !"), et c'est l'appréciativité qui prend la première place.

## 2.4. Le jeu des types de procès.

Faute de point de rupture transformatif, et/ou de repère situationnel, l'aspect ne peut pas se réaliser au sens strict, mais seulement de façon adaptée ou métaphorique. Nous nous intéresserons d'abord au problème du point de rupture et au classement des types de procès.

Les différents types de procès sont la traduction linguistique de l'expérience humaine. L'être humain constate, autour de lui et en lui, des <u>états</u>, appréciés comme favorables ou défavorables ("il fait chaud", "j'ai faim"): les états sont stables (non transformatifs), et ne dépendent pas d'une volonté (non agentifs); il constate aussi des <u>changements d'état</u> sur lesquels il n'a pas de prise (<u>processus transformatifs non agentifs</u>: "le ciel se couvre"). Il tente constamment d'intervenir, dans un sens favorable, sur l'état du monde: ce sont les <u>processus transformatifs</u> volontaires ("peindre le mur", "faire du café").

Dans ces trois types de procès, l'agentivité, ou bien est exclue (dans les états), ou bien ne joue un rôle que dans l'interprétation, mais pas directement dans la caractérisation aspectuelle. Elle joue un rôle plus direct dans un quatrième type de procès, celui des processus non transformatifs volontaires — activités portant sur le sujet, ou en tout cas ne modifiant pas un objet: "courir", "nager" (tous les mouvements indéterminés), "lire", "parler", "suivre". Avec ces verbes, le caractère volontaire de l'action fait que l'on peut induire un but à atteindre, donc une forme de résultat, et par conséquent appliquer l'opposition aspectuelle:

Maintenant que j'ai suivi le suspect, j'ai une idée plus claire de toute l'affaire

Que dans cette classe l'agentivité vienne à manquer, on retombe sur l'état — car c'est seulement parce qu'ils sont volontaires que ces procès sont caractérisés comme processus:

> La route suit la rivière He had a scar running across his face

Seul l'état reste radicalement rebelle à l'aspect. D'où la discordance entre les formes aspectuelles qui vont être choisies par les différentes langues pour exprimer l'état: accompli en arabe, une sorte d'inaccompli en français ("je sais"), et en anglais, la forme simple, qui est un aoriste ("I know") 4.

La quadripartition des types de procès esquissée ci-dessus n'épuise pas le problème de l'Aktionsart; elle suffira cependant pour souligner les principales interférences entre aspect et type de procès.

### 2.5. Absence de repère: les aoristiques.

### 2.5.1. Valeurs aoristiques

Il faut s'appuyer sur une situation existante pour faire une observation singulière, et émettre un jugement aspectuel. Dès que manque le repère situationnel, on passe sur un plan aoristique où il ne s'agit plus d'observer un fait, mais de poser, d'évoquer son existence.

Par ex., dans l'expression de la <u>généralité</u>, on transcende toute situation particulière, on est à la fois dans tous les points du temps. et dès lors on n'a plus la possibilité —même si l'expression linguistique a recours à une forme aspectuelle— de porter un jugement aspectuel au sens strict du terme. Le repère disparaît, l'observation singulière disparaît, les instants cessent d'être distincts les uns des autres par leurs propriétés. On est passé sur un plan aoristique, et la forme verbale a un emploi aoristique, et non son emploi aspectuel au sens strict, c'est-à-dire au sens d'une observation situationnelle. De tels cas sont extrêmement fréquents dans les langues.

L'<u>état</u> est aoristique dès le niveau lexical —et non, comme la généralité, par perte du repère situationnel et perte concomitante de la singularité des instants et des bornes de l'action singulière. Avec l'état, que l'on ait ou non un repère situationnel, on ne constatera jamais un point de rupture, et les instants auront toujours les mêmes propriétés.

On pourra représenter l'état (et la généralité) par une ligne continue:

Le <u>narratif</u> doit être traité comme une limite aoristique dérivant à la fois de l'inaccompli et de l'accompli. Tous les moments du déroulement concret de l'inaccompli sont confondus en un événement unique, si bien qu'un procès duratif et un procès ponctuel seront traités de la même manière (cf: "il parla pendant deux heures"): c'est ce qui a permis de dire que l'aoriste "globalise" le procès. Le procès acquiert un caractère "compact", c'est-à-dire insécable, inanalysable: le narratif n'a plus de parties séparables. C'est dire que les instants, une fois de plus, ne peuvent se distinguer les uns des autres.

Du fait de son caractère compact, l'événement n'a plus d'intérieur, et ne peut donc être "observé", au sens où nous employons ce terme. On peut dire en français "il arriva" (événement), mais pas

\*Je m'aperçus qu'il arriva

Avec un verbe d'observation ("s'apercevoir"), une forme aspectuelle observée (non aoristique) est indispensable:

Je m'aperçus qu'il arrivait (observation d'un inaccompli, du déroulement d'un procès)

Je m'aperçus qu'il était arrivé (observation d'un accompli, c'est-à-dire d'un résultat).

L'observation aspectuelle consiste à constater qu'on a sous les yeux le "pendant" du procès, avant le point de rupture, ou bien le résultat, après le point de rupture. Mais l'événement compact acquiert les propriétés du point de rupture. Loin d'être observable à partir d'un repère, il devient lui-même repère de l'enchaînement d'états situationnels successifs, et permet de construire cetenchaînement, et d'évoquer des situations autres que la situation actuelle.

Le narratif est donc le procès traité globalement, et en ce sens il dérive de l'inaccompli, par globalisation. Ceci sera important dans l'étude des faits basques. Mais morphologiquement, c'est en général de l'accompli que dérive le narratif: tout simplement parce qu'il faut se mettre à l'extérieur du procès pour le traiter comme un tout  $^5$ .

On pourra représenter l'événement, comme Culioli l'a proposé, par la confusion des deux bornes du procès:

[

Il y a encore d'autres valeurs aoristiques: nous mentionnerons, sans exhaustivité, le <u>performatif</u>, et nombre de <u>valeurs</u>
<u>modales</u> —peut-être toutes —: subjonctif de l'idée pure et
simple, hypothèse, voeu, injonction, etc. Toutes ces valeurs ne
dérivent jamais d'une observation: elles <u>construisent</u>, elles
<u>évoquent</u> des situations autres que la situation actuelle (éventuellement des situations imaginaires ou purement notionnelles).

## 2.5.2. Les propriétés aoristiques: temps aspectuel et temps aoristique.

Le temps aspectuel se caractérise par des enchaînements d'états situationnels observables (enchaînements de procès et de résultats), ponctués par des points de rupture. Ces enchaînements se produisent sous le regard appréciatif d'un observateur concerné, placé dans une situation singulière, en un point singulier du temps (point repère). Bref, le temps aspectuel est parcouru de repérages (de mises en rapport, de mises en contraste): contraste et mise en rapport des points du temps les uns par rapport aux autres (les points n'ont pas les mêmes propriétés selon qu'ils sont de part et d'autre du repère d'observation, appartenant donc au passé ou à l'avenir, ou encore de part et d'autre du point de rupture, appartenant alors au procès ou au résultat); contraste et mise en rapport des aspects successifs, des procès et des résultats; enfin, mise en rapport du temps observé et de l'observateur. Toutes ces propriétés ont leur

source dans l'existence de deux points singuliers: le repère d'observation, et le point de rupture du procès.

Le temps aoristique peut d'abord être défini de manière négative, en niant une à une toutes les propriétés du temps aspectuel; un "a-oriste", après tout, c'est en grec un "non-déterminé", et dans la perspective qui est la nôtre ici, nous dirons que c'est un non-repéré. Le temps aoristique ne présente ni point de rupture, ni point d'observation: les faits aoristiques existent donc dégagés de toutes les mises en rapport qui caractérisent le temps aspectuel. En particulier, un fait aoristique est posé pour son propre compte et n'est jamais repéré directement par rapport à un autre fait.

On admettra sans peine cette propriété dans le cas de l'aoriste de généralité. Le cas du narratif est plus compliqué. Les faits narratifs ("il entra", etc.) ne sont pas repérés par rapport à un observateur situé: plus profondément, ils ne se définissent jamais par rapport à un temps réel. En revanche, on peut dire que dans le déroulement imaginé du temps évoqué, sont repérés par rapport à l'intention narrative. Je m'explique: les faits narratifs, comme tous les faits aoristiques, évoquent des situations, donc construisent leur propre temps. Mais il se trouve que ce temps construit autour des faits et à partir d'eux va, par projection, recouvrir exactement le temps imaginé qu' l'intention narrative, et dans ce temps à la fois engendre imaginé par le narrateur et construit autour des faits évoqués, les faits vont effectivement se repérer secondairement les uns par rapport aux autres. D'où le phénomène de successivité narrative.

Du temps aspectuel au temps aoristique, la perspective se renverse complètement. Le temps aspectuel, engendré par notre vécu et notre observation, préexiste aux faits que nous observons, et qui viendront sagement le remplir, situés les uns derrière les autres. En d'autres termes, le temps aspectuel est analogue à l'espace cartésien, qui préexiste aux objets physiques qui viendront le remplir et se situer en lui. Le temps aoristique, au contraire, est analogue à l'espace relativiste qui n'existe pas indépendamment des objets physiques, n'étant que la somme des forces d'interaction physique engendrées par la présence de la matière. L'espace ne contient pas la matière, il est engendré par elle. De même, les faits aoristiques ne sont pas situés dans le temps, ils engendrent leur propre temps. On a vu le cas particulier que constitue le récit.

### 2.5.3. Deux fonctions fondamentales du langage.

Nous en venons à l'idée que, du point de vue qui nous intéresse, le langage a deux fonctions fondamentales:

- une fonction d'observation situationnelle, de commentaire concerné: cette fonction s'exprime dans les valeurs aspectuelles;
- et une fonction d'évocation , de construction de situations autres, réalisée dans les valeurs aoristiques.

## 2.6. Histoire et aspect.

### 2.6.1. Hiérarchie des deux fonctions.

La fonction d'évocation est certainement fondamentale, car c'est elle qui permet à l'être humain de s'affranchir de l'actuel et de passer ainsi à une niveau supérieur par rapport à l'intelligence animale, foncièrement situationnelle. Si on suit Piaget, on voit que c'est à peu près à l'âge des premières acquisitions linguistiques que se développe chez l'enfant la capacité de généraliser, et donc de se libérer de l'actuel. Mais la fonction d'évocation est cependant dérivée, l'observation étant primaire. C'est avec les premiers contacts de l'enfant avec les objets qui l'entourent, ébauche de la fonction d'observation, que tout le développement commence.

### 2.6.2. Deux principes de morphologie historique.

Ces considérations psychologiques élémentaires sont pleinement confirmées par la morphologie historique, qui montre que, malgré le renversement de point de vue qui se manifeste entre l'observation et l'évocation, <u>c'est à partir de l'observa</u>tion que nous évoquons. Les formes d'observation ont constamment tendance à se charger de valeurs d'évocation, à empiéter sur la zone de l'évocation. C'est là le phénomène de la <u>dérive aoristique</u>, fréquemment constaté dans les langues les plus diverses. On peut penser par ex. au présent simple français, qui, à côté de ses valeurs d'observation encore bien vivantes ("présent réel"), peut prendre des valeurs narratives (encore très marquées stylistiquement à l'heure actuelle), et d'autres valeurs aoristiques déjà mieux installées dans l'usage: présent de généralité, présent performatif. On peut citer aussi, bien entendu, la dérive narrative du "passé composé", dont les premiers usages ont été ceux d'un parfait de constatation présente.

Compte tenu de la remarque faite plus haut qu'entre le temps aspectuel et le temps aoristique il y a un renversement perspective, la constatation de la dérive aoristique peut sembler paradoxale et doit être expliquée. Très sommairement, on peut dire que ce renversement est un effet de l'absence (historiquement, de la disparition) du repérage situationnel et du repérage appréciatif. Le repérage situationnel disparaît en premier, l'énonciateur <u>imagine une situation autre</u> et fait semblant de l'observer: il utilise donc à des fins d'évocation une forme observationnelle avec toute sa charge appréciative (cf la valeur du présent de narration populaire en français actuel). Le passé composé narratif offre une version grammaticalisée de ce phénomène: par sa valeur narrative, il est évocatoire et aoristique, mais il reste relié à l'énonciateur, marquant en quelque sorte l'intérêt qu'il accorde à son récit, d'où une valeur de "narratif subjectif". Plus tard, une telle forme (cela s'est vu fréquemment dans d'autres langues) peut perdre ce lien d'intérêt et devenir un aoriste de plein droit (cf ci-dessous pour la

justification de ce terme), un non-repéré à tous égards.

Corollaire. Nous disions en commençant que ces valeurs aoristiques secondes des formes aspectuelles compliquaient la caractérisation de l'aspect au sens strict. Pour simplifier les choses, et rendre compte des différentes configurations aspectuelles attestées dans les langues, on aura intérêt à admettre le principe général suivant, corollaire du principe de la dérive aoristique, et dont la validité ne se limite pas au domaine aspectuel:

Toute valeur grammaticale se subdivise en deux sous-valeurs: une sous-valeur d'observation situationnelle (que l'on pourra appeler "observationnelle", "situationnelle", "déictique", ou "énonciative" — étant donné la forte participation appréciative de l'énonciateur) et une sous-valeur aoristique, ou plutôt un jeu de telles sous-valeurs, construisant ou évoquant des situations autres.

On dira par exemple que la valeur grammaticale "aspect accompli" se subdivise en un accompli déictique (ou d'observation), le parfait, et un accompli aoristique, le narratif (ou les narratifs, comme le montrent le français ou le basque). Le passé composé, dans sa valeur de parfait, appartient tout entier à l'observation; dans sa valeur narrative, il a glissé dans la zone aoristique, tout en restant lié à l'énonciateur par un lien d'intérêt, comme nous l'avons vu; quant au passé simple, il est tout entier cantonné dans la zone aoristique de l'évocation, et nous dirons qu'il est devenu un aoriste; nous appelons "aoristes" les formes qui n'ont que des valeurs aoristiques. Dans le cas des deux narratifs basques, nous les appellerons "aoristiques", car nous ne sommes pas sûrs qu'ils n'aient pas conservé des valeurs situées.

Ce corollaire permet à la fois de rendre justice à l'extrême variété des systèmes aspectuels, et de dégager les valeurs aspectuelles fondamentales, les valeurs "modèles", qui sont à définir au niveau déictique et situationnel.

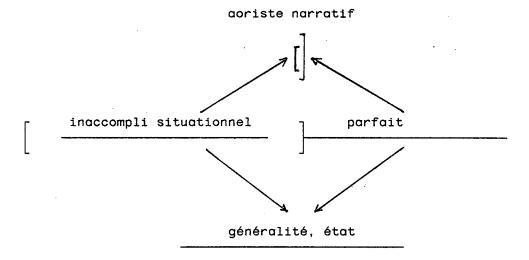
Une conséquence importante est que les aoristiques <u>ne</u> <u>constituent pas un troisième aspect</u>, mais expriment simplement un jeu de sous-valeurs de chaque aspect.

A côté de la dérive aoristique, la morphologie historique nous conduit à admettre un deuxième principe, celui du <u>renouvel-lement expressif des formes déictiques</u>. Lorsqu'une forme primitivement observationnelle ou déictique s'est installée dans toute une série d'usages aoristiques, elle risque de ne plus pouvoir exprimer de façon suffisamment nette sa fonction déictique première. Une forme déictique nouvelle, plus expressive, mieux caractérisée, la remplace alors dans sa fonction première. La forme nouvelle incorpore parfois des éléments intensifs (c'est le cas du nouvel inaccompli berbère étudié par L. Galand), et souvent des éléments de centrage sur la situation, notamment les auxiliaires "être" et "avoir".

Les deux principes de dérive et de renouvellement conduisent à envisager, dans la description des langues, deux cas de figure principaux, qui se succèdent historiquement:

- dans le premier cas de figure, une seule forme couvre tout le champ d'une valeur grammaticale, avec toutes les sous-valeurs: on citera par ex. le parfait latin, ou l'accompli arabe, qui ont à la fois des valeurs de parfait de constatation et de narratif.
- si une forme nouvelle s'installe dans la valeur déictique, elle repousse la forme ancienne et la cantonne dans les valeurs aoristiques, faisant d'elle un aoriste. C'est ce qui se passe dans le cas de l'accompli anglais, divisé en un néo-parfait d'observation (forme <u>have</u> + Part.Passé), et un prétérit simple purement aoristique.
- après quelque temps, la forme déictique nouvelle peut commencer à dériver à son tour; à terme elle pourra éliminer l'aoriste ancien, et on retombe sur le premier cas de figure.

Je rassemble ces conclusions dans un tableau général extrêmement simple, qui nous permettra de classer les formes basques et leurs emplois.

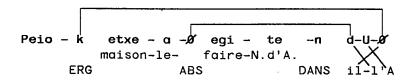


## 3. Les aspects en basque.

## 3.1. Tableau simplifié.

Dans ce tableau nous négligerons l'état et la généralité (normalement exprimés sous une forme d'inaccompli), et nous conjuguerons la phrase transitive "Peio construit la maison":





Nous ne mentionnerons les formes de passé de l'auxiliaire qu'à l'aoristique narratif, où elles introduisent une nuance importante (narratif éloigné contre narratif proche).

Peiok etxea egin du

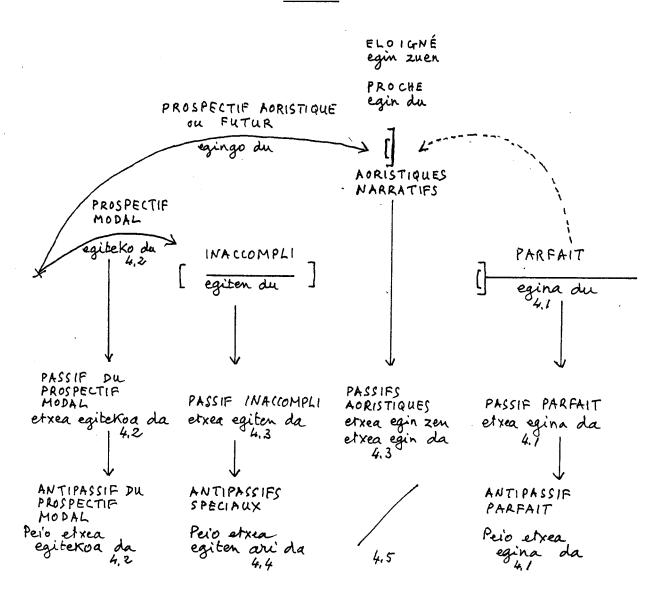
P. a construit la maison (ces derniers temps)

Peiok etxea egin zuen

P. avait construit la maison

P. construisit la maison

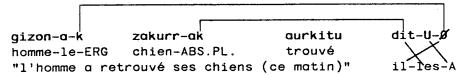
## **TABLEAU**



# 3.2. Formes verbales d'action et formes participiales d'état: processif et extra-processif.

Pour tout ce qui est l'intérieur du procès et sa globalisation aoristique —donc à l'inaccompli et aux narratifs, auxquels il faut rattacher le futur—, le verbe lexical aspectualisé (egiten, egin, egingo) reste invariable, l'accord avec les actants ne se manifestant que dans l'auxiliaire, et cet auxiliaire lui-même est un pur opérateur syntaxique (reflétant la syntaxe actancielle), ayant perdu toute valeur descriptive concrète. Ceci vaut pour les actifs et les passifs, et partiellement pour l'antipassif spécial de l'inaccompli. Exemples avec le narratif proche:

Actif:



## Passif:

Zakurr-ak aurkitu dira chien-ABS.PL. trouvé ils-sont "les chiens ont été retrouvés (ce matin)"

Au contraire, pour tout ce qui est extérieur au procès —le parfait, le prospectif modal, et les passifs et antipassifs qui en dérivent:

- le verbe lexical est un <u>participe-adjectif</u> qui <u>peut</u> (au prospectif modal, à son passif et à son antipassif), et <u>doit</u> (au parfait, à son passif et à son antipassif) être muni de l'article prédicatif  $\underline{-a}$ , particularité syntaxique du basque que j'interpréterais volontiers comme une mise en situation et/ou en discours<sup>6</sup>. L'article prédicatif s'accorde en nombre avec le sujet de la phrase où il se trouve (le sujet dérivé au passif). Dans certains dialectes, notamment en Espagne, il peut être remplacé, dans ces tournures participiales, par les suffixes  $\underline{-ta}$  et  $\underline{-(r)ik}$ . Sur  $\underline{-ta}$ , cf Rebuschi in  $\underline{Actances}\ 2$ , 1.3.1., 1.3.2., pp. 178-179. Quant à  $\underline{-(r)ik}$ , c'est un suffixe de partitif, analogue à notre "de prédicatif" dans "Encore un carreau de cassé". "ou "J'ai déjà trois lettres d'écrites".
- toujours à l'extra-processif, les auxiliaires <u>da</u> ("il est", analogue à espagnol <u>es</u>) et <u>du</u> ("il l'a", analogue à esp. <u>ha</u>) peuvent ou doivent, notamment en Espagne, céder la place <u>aux verbes</u> situationnels <u>dago</u> ("reste", "est là", voisin de esp. <u>está</u>) et <u>dauka</u> ("tient", "garde", "a là", proche de esp. <u>tiene</u>). Un ex. au parfait, avec une des formes possibles (art. prédicatif):

Actif:

gizon-a-k zakurr-ak aurkitu-ak dit-U-0 / dauzka
homme-le-ERG chien-ABS.PL. trouvé-ABS.PL. il-les-A/ il-les-tient
"l'homme a (maintenant) retrouvé ses chiens"

Passif:

zakurr-ak aurkitu-ak dira /daude chien-ABS.PL. trouvé-ABS.PL. ils-sont /ils-sont-là "les chiens ont (maintenant) été retrouvés", "sont maintenant retrouvés"

L'opposition entre processif (inaccompli, narratifs et futur), et extra-processif (parfait et prospectif modal) est donc très importante en basque. Elle manifeste clairement que les formations extra-processives, y compris leurs passifs et antipassifs, ont pour point de départ une considération de l'état constaté en situation (état de l'objet, du sujet, ou des deux), et exprimé par le participe-adjectif.

## 3.3. Le parfait et le narratif proche.

Synchroniquement, le parfait dérive du narratif proche par addition de l'article prédicatif. On prend une forme aoristique de récit, on lui ajoute un morphème de mise en situation, et on obtient le parfait.

Historiquement, les choses ont dû se passer de façon inverse. L'article prédicatif n'a probablement pas toujours existé en basque (cf note 6). D'autre part, le mot-à-mot d'une phrase au narratif proche telle que <u>zakurrak aurkitu dira</u>, "leschiens trouvé ils-sont" suggère bien une interprétation par un parfait (ici, au passif).

Il faut donc, semble-t-il, partir d'une époque où une telle phrase était effectivement un parfait. Par dérive aoristique, elle a pu prendre également une valeur narrative. En même temps se développait l'emploi prédicatif de l'article, soulignant la mise en situation (ou en discours) du prédicat. Dès lors s'était développée une forme nouvelle de parfait, mieux caractérisée comme telle, et qui a repoussé l'ancienne forme vers la zone narrative.

Le parfait est situé dans l'après du procès. La dérive aoristique de ce que nous avons supposé être l'ancien parfait (non articulé) a fait "remonter" cette forme vers le procès — mais un procès qui n'a plus l'épaisseur concrète du procès observé (inaccompli), un procès "globalisé", aoristique (cf 2.1.).

C'est à cause de cette remontée vers le procès que les aoristes narratifs appartiennent en basque au processif, malgré leur morphologie qui les dénonce comme d'origine extra-processive.

### 3.4. les prospectifs.

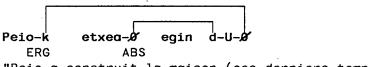
Le prospectif fondé sur la forme de l'accompli présente une dérive symétrique de celle de l'ancien parfait, vers un procès pris en bloc et devenu aoristique. Il prend la valeur d'un futur aoristique et s'intègre au processif.

Le prospectif fondé sur l'inaccompli reste dans la zone préprocessive, se chargeant de valeurs modales. Il peut, à l'image du nouveau parfait, prendre l'article prédicatif, notamment pour former son passif et son antipassif.

## 4. Passifs et antipassifs basques (Morphologie et sémantique)

## 4.1. Extra-processif: le parfait et ses dérivés.

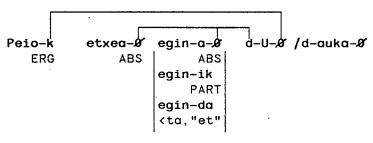
a) Pour rappeler la filiation morphologique, nous partirons du narratif proche (qui fait actuellement partie du processif):



"Peio a construit la maison (ces derniers temps)"

Dans les phrases où le sujet (X) et/ou l'objet (Y) ne sont pas mentionnés, ces actants sont connus en discours, jamais "hors jeu":

b) <u>Parfait</u>: seul le participe change, les accords morpho-syntaxiques restent les mêmes, ainsi que les effets de la suppression du sujet ou de l'objet:



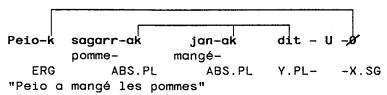
"Peio a (maintenant) construit la maison"

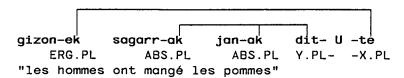
## Avec effacement:

(connu) (connu) egina/eginik/eginda du/dauka
"il l'a (maintenant) construite"

Exemples avec le sujet et ou l'objet au pluriel, faisant

apparaître les accords dans l'auxiliaire et sur le participe articulé:





En supprimant la mention du sujet ou de l'objet, on obtiendrait "il les a mangées", "ils les ont mangées" (actants connus).

L'application de l'état résultant est au parfait ambiguë, distribuée entre les actants, sans qu'un actant particulier soit mis en valeur (sauf, peut-être, par l'intonation). Cf Rebuschi, Actances 2, 1.3.4.,p. 180-181.

c) <u>l'état résultant de l'objet</u>: le passif dit d'état (parfait passif). La structure basque est comparable à la structure française correspondante: auxiliaire "être" (ou "rester", "être là" dans certains dialectes), participe accordé avec le nouveau sujet (du moins dans les dialectes qui utilisent le participe articulé, et non les formes en <u>-rik</u> ou <u>-ta</u>, qui sont invariables):

On a ici affaire à une structure uni-actancielle d'où l'ancien sujet a été éliminé. Il peut être réintroduit, à condition d'être rhématique ou focal 7: ce statut sera marqué d'une part par sa position (la position rhématique-focale est en basque l'antéposition immédiate à l'élément verbal, ici le participe), d'autre part, le cas échéant, par une forte intonation de contraste:

On remarque ici que le complément d'agent basque reprend tout simplement le cas ergatif qu'il avait en tant que sujet de l'actif. On remarque également, sur le plan aspectuel, que la mention d'un agent suggère un certain intérêt pour l'action et donne à ce passif une interprétation mi-résultative, mi-processive.

L'agent et le patient n'ont pas du tout le même rôle au

parfait passif. L'accent est mis sur l'état de l'objet Y, et la phrase non marquée est la phrase uni-actancielle, sans mention de l'ancien sujet X. Le nouveau sujet Y peut lui aussi ne pas apparaître, mais avec des effets tout différents: il s'agit alors de la suppression d'un élément connu en discours ("elle est maintenant construite"), et non pas de l'absence d'un élément non pertinent qui est totalement hors jeu.

On comprend dès lors que la réintroduction de cet élément en principe non pertinent ne puisse se faire que de façon très marquée.

Cette non pertinence de l'ancien sujet va évidemment de pair avec le centrage sur l'objet qui caractérise le passif d'état.

d) Etat résultant du sujet: l'antipassif de résultat.

Cette fois c'est sur le sujet que l'on va mettre l'accent. La syntaxe reste uni-actancielle (auxiliaire "être" —ou "rester", "être là"—, accord de l'auxiliaire et du participe articulé avec le sujet X), quoique l'objet Y doive être conservé. Seuls quelques dialectes centraux acceptent un effacement morphologique de Y, mais il est alors connu en discours, comme au narratif et au parfait, jamais hors jeu, comme l'est X au passif d'état. Ainsi:

et non pas "j'ai mangé", malgré l'effacement morphologique de l'objet, et malgré l'accent sur le sujet. Ce fait nous suggère déjà que ce n'est pas avec le verbe seul que le sujet entre ici en rapport, mais avec le verbe muni de son objet.

Dans les autres dialectes, Y doit obligatoirement être mentionné:

Dans cette structure, on note que l'objet (conservé, et à l'absolutif comme dans la phrase active) n'est pas repris dans l'auxiliaire uni-actanciel, qui s'accorde exclusivement avec le sujet. A l'antipassif l'objet est en principe obligatoire, mais il reste en dehors de la syntaxe.

Dans un seul cas l'objet peut disparaître : c'est lorsqu'il est <u>remplacé par une détermination quantitative ou qualitative</u> portant sur le verbe. C'est ainsi qu'on pourra avoir:

Ni ondo jana naiz "J'ai bien mangé" bien

Une autre traduction de cet ex. pourrait être "je suis repu", expression particulièrement intéressante, car on y trouve le préverbe re-, qui n'a pas ici d'autre valeur que d'être un déterminant du verbe, comme ondo en basque. Autre exemple:

Peio-Ø asko irakurri-a-Ø da

ABS beaucoup lu ABS il-est
"Peio est qqn qui a beaucoup lu"
ou mieux en anglais: "Peio is well-read"

L'état résultant prédiqué de X est donc celui d'un procès V déterminé par son objet Y, ou par QT/QL.

En ce qui concerne l'objet à l'antipassif, toutes les indications vont dans le même sens:

- a) il doit en principe être présent —au moins comme connu en contexte, ceci pour tenir compte des dialectes où son effacement morphologique est possible
- b) il n'entre pas dans la syntaxe uni-actancielle de la phrase
  - c) il a pour fonction principale de déterminer le verbe
- d) c'est pourquoi il peut être remplacé par une détermination quantitative-qualitative

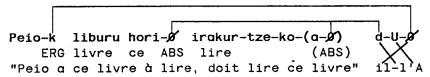
On peut conclure qu'à l'antipassif l'objet subit un début d'incorporation; un début seulement, car il conserve ses marques de détermination, et n'a pas forcément une interprétation générique ou notionnelle.

Il se place immédiatement devant l'élément verbal (participe), mais cela ne signifie pas qu'il faille l'interpréter comme focal: la séquence objet-participe (ou QT/QL-participe) est ici à interpréter comme une séquence déterminatif-déterminé  $^8$ .

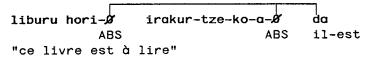
## 4.2. Extra-processif: le prospectif modal et ses dérivés.

A partir du prospectif modal, on dérivera essentiellement les mêmes constructions qu'à partir du parfait, soit, sans y insister:

Prospectif modal:



Passif du prospectif modal:



Antipassif:

Peio-Ø liburu hori-Ø irakur-tze-ko-a-Ø da

ABS ABS il-est
"Peio 'est' ce livre à lire", "Peio a à lire ce livre"

Ici, à nouveau, on constate que l'accord ne concerne que le sujet, le participe et l'auxiliaire. L'objet n'y a aucune part.

### 4.3. Passifs processifs.

Nous rappelons que les formes processives sont l'inaccompli (etxea egiten du, "il construit la maison"), les narratifs (etxea egin du, "il a ces derniers temps construit la maison", etxea egin zuen, "il construisit la maison"), et le futur (etxea egingo du, "il construira la maison").

A toutes ces formes, on constate que beaucoup de verbes basques admettent un passif, que l'on obtient en remplaçant simplement l'auxiliaire bi-actanciel "avoir"  $(\underline{du})$  par l'auxiliaire uni-actanciel "être"  $(\underline{da})$ :

etxea egiten da "la maison se construit"
etxea egin da "la maison s'est construite"
etxea egin zen "la maison fut construite"
etxea egingo da "la maison se construira"

Mais ces structures connaissent deux contraintes importantes. La première est d'ordre sémantique (semble-t-il) et mériterait une étude particulière: un certain nombre de verbes n'admettent pas le jeu de  $\underline{du}$  et  $\underline{da}$  (au processif) et ne peuvent donc former de passif processif.

La deuxième contrainte, plus importante pour notre propos actuel, est que les passifs processifs <u>ne permettent en aucun cas la réintroduction de l'actant X éliminé</u>. Un passif processif avec agent est totalement agrammatical, même avec mise en position focale et intonation focale.

Les deux types de formations passives basques (avec élément verbal invariable au processif, et avec participe adjectival à l'extra-processif) rappellent les deux formations passives du français: le réfléchi passif en <u>se</u> ("la maison se construit") et le passif à participe ("la maison est construite"). On sait que les valeurs et emplois de ces formations diffèrent: le passif participial est primairement un passif d'état accompli, tandis que le réfléchi passif a une valeur primaire d'inaccompli. Ces formations peuvent s'étendre à d'autres aspects ("la maison se construira/ se construisit/ s'est construite"; "la maison sera construite/ fut construite/ a été construite", etc.), mais il est frappant de constater que le passif en <u>se</u> s'étend difficilement au parfait :

? la maison s'est désormais construite

tandis que le passif participial ne peut s'étendre à l'inaccompli situationnel que si le contexte "force" une telle interprétation:

> je ne me fais pas de souci, car la maison est construite par une entreprise sérieuse.

Ces considérations suggèrent un certain rapprochement sémantique entre le passif processif basque et le réfléchi passif français, et entre les passifs participiaux basque et français.

Ce rapprochement prend encore plus de relief lorsqu'on s'aperçoit que le réfléchi passif français, à l'instar du passif processif basque, ne saurait admettre la réintroduction de l'agent:

\* la maison se construit par Pierre

## 4.4. Formes antipassives de l'inaccompli.

Il existe à l'inaccompli tout un jeu de formes intensives, à répartition dialectale, qui se rapprochent plus ou moins des structures antipassives.

L'adjectif-participe <u>ari</u>, "à l'oeuvre", peut s'ajouter à un inaccompli situationnel avec une valeur "progressive"; l'auxiliaire transitif peut alors, dans certains dialectes, céder la place à l'auxiliaire uni-actanciel.

A partir d'une phrase transitive telle que:

Peiok liburua irakurtzen du P.-ERG livre-ABS lire-INACC il-l'a "Peio lit le livre"

on pourra former, dans les dialectes parlés en France:

- a) Peiok liburua irakurtzen ari du
- b) Peio liburuaren irakurtzen ari da

et en Espagne:

- c) <u>Peio liburua</u> irakurtzen ari <u>da</u>
- d) Peio liburua irakurtzen dago

C'est la phrase a) qui est la moins modifiée, puisque l'addition de <u>ari</u> ne s'accompagne pas d'un changement d'actance; les trois autres en revanche prennent l'auxiliaire da.

En b) la réduction du nombre des actants est obtenue par la transformation de l'objet en complément déterminatif (au génitif) du nom verbal.

Ce sont les formes des dialectes d'Espagne qui se rapprochent le plus des antipassifs que nous avons vus à l'extra-processif: structure uni-actancielle, objet à l'absolutif non repris dans l'auxiliaire; la phrase d) n'utilise pas  $\underline{ari}$ , mais fait apparaître l'auxiliaire situationnel dago.

Ces formes peuvent être rapprochées des antipassifs inaccomplis étudiés par G. Lazard dans son premier article d'<u>Actances 2</u>: tant sémantiquement (accent sur l'association du sujet au procès en cours) que morphologiquement (formes d'inaccompli, structure uni-actancielle sauf dans le premier exemple) <sup>9</sup>.

## 4.5. Le cas des formations aoristiques (narratifs et futur).

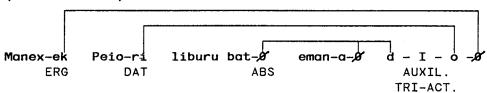
Les aoristiques, futur compris, ont un passif (le passif court exclusivement, comme à l'inaccompli), mais ils n'ont pas d'antipassif, et sont les seuls dans ce cas. Nous essaierons plus loin de comprendre ce fait.

## 5. CONCLUSIONS.

## 5.1. Une remarque sur les structures uni-actancielles.

J. Perrot a critiqué le terme d'"antipassif", qui, en face du terme classique de "passif", semble opposer les deux constructions alors qu'il faudrait les rapprocher. Un argument qui semble lui donner raison, c'est l'existence en basque d'une troisième construction, que G. Rebuschi (<u>Actances 2</u>, 2.5., p.186) appelle "second passif" ou "second antipassif" (l'hésitation terminologique est significative). Il s'agit d'un "passif" formé à partir du bénéficiaire ou destinataire d'une construction triactancielle, analogue à la forme anglaise "John was given a book". Ainsi, en basque on peut mettre en relation:

(Parfait actif)



"Manex a (maintenant) donné un livre à Peio"

et (Passif du destinataire)

Cette structure est proche de l'antipassif et du passif par la syntaxe uni-actancielle et l'accord exclusif avec le nouveau sujet. Comme à l'antipassif, l'objet, obligatoirement conservé, n'entre pas dans les accords syntaxiques. Comme au passif, l'ancien sujet X est passé hors jeu.

Tout en gardant les termes de passif et d'antipassif par commodité, on pourra donc parler de "structures uni-actancielles". A côté des structures transitives du type Sujet-(Destinataire)-Objet-Verbe (X-(W)-Y-V), il faut reconnaître trois structures uni-actancielles:

- structure uni-actancielle de l'objet: le passif court traditionnel
- structure uni-actancielle du sujet: l'antipassif
- structure uni-actancielle du destinataire.

Nous représentans ci-dessous les schémas des actifs et des structures uni-actancielles:

| ACTIF                   | ACTIF              | ACTIF TRI-ACT.      |
|-------------------------|--------------------|---------------------|
| X - Y - Va2             | X - Y - Va2        | X - W - Y - Va3     |
| PASSIF                  | ANTIPASSIF         | S.U.DU DESTINATAIRE |
| $(X) Y \rightarrow Va1$ | X <b>&gt;Y</b> Va1 | X) W→ YVa1          |

Les symboles a1, a2, a3, désignent les auxiliaires uni-, biet tri-actanciels.

Le symbole X) signifie qu'au passif et à la S.U. du destinataire l'ancien sujet X a été mis hors jeu. La flèche symbolise l'opération prédicative. Quant au regroupement YV, il nous rappelle qu'à l'antipassif et à la S.U. du destinataire, l'objet, en principe conservé, détermine le verbe, n'entre pas dans les accords syntaxiques, et subit un début d'incorporation.

Seul le passif présente une forme courte et une forme longue (non représentée ici); et seul le passif court élimine complètement la mention d'un autre actant que le nouveau sujet. C'est en cela que le passif (court) a un statut plus fondamental que les autres formes, vraisemblablement un statut <u>primitif</u> de structure intransitive.

Le passif long, dans cette perspective, est une opération plus complexe consistant à greffer un circonstant sur une structure intransitive.

Les schémas montrent aussi que la S.U. du destinataire tient à la fois du passif et de l'antipassif.

Enfin ce n'est sans doute pas par hasard que les structures uni-actancielles du basque prennent pour point de départ, respectivement, chacun des actants nucléaires (conjugables, repris dans l'auxiliaire).

## 5.2. Particularités des structures uni-actancielles basques.

Je les résume avant d'envisager quelques explications:

- 1. le passif court existe à tous les aspects du verbe. Le passif long n'est permis qu'à l'extra-processif.
- les aoristiques ont un passif (court), mais pas d'antipassif.
- 3. le passif et l'antipassif ne sont pas symétriques: à l'antipassif Y ne peut en général pas disparaître, et dans les dialectes qui permettent son effacement morphologique, il reste connu en discours. Au contraire X au passif court est radicalement absent (non pertinent); il ne peut réapparaître (passif long) que s'il est rhématique ou focal.

Pour expliquer ces particularités, nous ferons appel à trois notions: la visée communicative, qui peut rendre compte des changements de thème qui apparaissent dans la constitution des structures uni-actancielle, la thématique naturelle des aspects, et ce qu'on pourrait appeler une dialectique des "modes d'actances" —la relation entre le transitif et l'intransitif.

## 5.3. Mode d'actance; le passif court, ou mode d'actance intransitif.

Le passif court existe à tous les aspects, et ne connaît que quelques contraintes lexicales (certains verbes n'acceptant pas, au processif, le jeu de  $\underline{du}$  et de  $\underline{da}$ ); le passif long au contraire est sévèrement restreint.

Le passif court n'est en rien un "actif retourné"; il n'a peut-être rien à voir directement avec l'actif; c'est un intransitif (parfois, en traduction française, un réfléchi), qui à l'inaccompli représente la transformation en cours d'un actant unique, et au parfait, la transformation acquise ou état résultant: "la maison se construit", "la maison est construite".

Je pense qu'il existe une dialectique reliant, non pas l'actif et le passif, mais le transitif et l'intransitif, et qui fait de ces deux "modes d'actance" des primitives, existant en principe sans contrainte.

Evoquons à nouveau un observateur humain; il constate essentiellement deux sortes de choses, les états et changements d'état des objets, et les actions agentives des humains. Nous avons vu plus haut (2.3.) l'origine sémantique du transitif, dans le transformatif volontaire. Mais il faut aussi tenir compte de la dialectique entre l'intérêt pour les objets, leurs états et changements d'état—source de l'intransitif—, et l'intérêt pour les humains et leurs actions —source du transitif.

Dans cette perspective, le passif court ne serait pas relié directement à l'actif. Il ne se relierait à l'actif qu'indirectement, én passant par la dialectique des deux types d'observation,

des deux modes d'actance.

C'est parce qu'il est une primitive que le passif court — l'intransitif— existe en basque à tous les aspects.

### 5.4. Visée communicative.

On pourrait songer à expliquer la constitution du passif court (de l'intransitif) par un phénomène de visée communicative, un changement de thème. Mais il me semble que l'évocation d'une alternance des modes d'actance, avec une relative indépendance du transitif et de l'intransitif, est plus riche de perspectives — tout en n'excluant pas un certain jeu thématique.

La visée communicative apparaît peut-être de façon plus nette dans la S.U. du destinataire et à l'antipassif. Plusieurs actants sont conservés, et leur hiérarchie thématique apparaît clairement, l'objet semi-incorporé étant sur un plan thématique second par rapport à l'actant placé en position de sujet.

La structure de l'antipassif est à cet égard particulièrement intéressante, puisqu'elle ne présente aucune réorganisation de l'ordre des constituants par rapport à l'actif transitif. On passe au mode d'actance intransitif, on thématise sur le sujet, et c'est pour ces deux raisons que l'objet passe sur un plan second, tant syntaxiquement que du point de vue thématique.

## 5.5. Le passif long.

Le passif long correspond à une double opération: réintroduction rhématique de l'actant X, greffée sur la construction intransitive.

Ce retour est impossible au processif, peut-être parce qu'au processif il y a une action, et que dans une action l'agent est un constituant éminent. Si on l'a d'abord éliminé (passif court), c'est qu'on avait de bonnes raisons de le faire, et dès lors il n'est plus possible de le réintroduire.

Cette explication semble particulièrement valable à l'inaccompli, qui présente typiquement, comme on l'a vu, l'activité d'un agent. Aux formes aoristiques, il faudrait peut-être alléguer le caractère global des faits présentés, qui pourrait exclure une hiérarchisation marquée des actants. Aux formes aoristiques; on n'a ni passif long, ni antipassif.

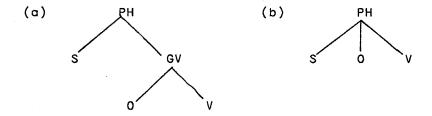
L'intransitif (passif court), en tant que primitive, reste possible aux formes aoristiques. Il est cependant moins courant qu'au parfait.

Restent également possibles, tant à l'inaccompli qu'à l'aoristique, les mises en valeur par changement de l'ordre des mots (cf Rebuschi, <u>Actances 2</u>, 1.2., p.177): la visée communica-

tive agit à plusieurs niveaux, dont certains sont compatibles avec la thématique naturelle des aspects processifs, et d'autres ne le sont pas.

## 5.6. Le problème syntaxique.

Rebuschi montre que le traitement identique de l'actant premier des structures uni-actancielles, Y au passif, X à l'antipassif, est difficile à obtenir si on en reste à la structure syntagmatique traditionnelle, dans laquelle une phrase se compose (en simplifiant) d'un sujet et d'un groupe verbal, lui-même composé d'un verbe et d'un objet (ci-dessous, a). En effet le sujet actif est dans cette structure un constituant immédiat de la phrase, tandis que l'objet est un constituant de constituant, différence structurale qui va se répercuter dans l'application des règles, empêchant en fin de compte une génération homogène du passif et de l'antipassif. Ces difficultés disparaissent au contraire si l'on admet une structure plate (ci-dessous, b).



L'argumentation de Rebuschi, pour autant que je puisse en juger, me paraît rigoureuse et convaincante. Il existe des langues "configurationnelles", comme le français et l'anglais, dans lesquelles la considération des phénomènes syntaxiques amène à poser une structuration de la phrase en deux étages (dans lesquelles, donc, la fonction sujet a des propriétés que n'a pas, par ex., la fonction objet), et d'autres langues dans lesquelles une telle complexité de structuration n'est pas nécessaire, voire empêche de poser correctement certains problèmes syntaxiques ("langues non-configurationnelles").

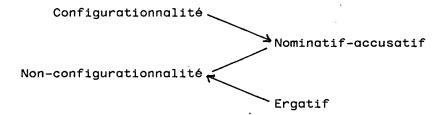
En faveur de la structure plate plaide évidemment en basque la similitude de formation du passif et de l'antipassif, reflétant la similitude des positions structurales du sujet et de l'objet. Un autre argument important est la reprise dans la forme de l'auxiliaire basque des trois actants nucléaires —en d'autres termes, l'accord de l'auxiliaire avec les trois actants, et non exclusivement avec le sujet. Je renvoie également aux importantes observations de Rebuschi sur les phénomènes d'extraction du verbe et du groupe verbal (Rebuschi 87, 2: l'équivalent en basque de "ah ça, pour boire du vin, il boit du vin" est de grammaticalité douteuse, ce qui indique que la notion de groupe verbal est ellemême douteuse pour la grammaire basque).

Rebuschi termine son article en faisant remarquer qu'il existe cependant des tournures où une dissymétrie au profit du

sujet apparaît en basque. Dans un article plus récent (Rebuschi 1987), il propose une "représentation duale" de la structure syntaxique basque; ce que j'interpréterais en disant qu'il y a une structure plate fondamentale, et une hiérarchisation secondaire dans certaines tournures syntaxiques —peut-être en fonction de certains phénomènes sémantiques ou thématiques sousjacents.

### 5.7. Langues ergatives et non-configurationnalité.

Rebuschi suggère (<u>Actances 2</u>, 4.2.1., p.198) que les langues configurationnelles ne peuvent avoir qu'un système casuel "nominativo-accusatif", tandis que la non-configurationnalité est compatible avec les structures nominativo-accusatives, et les structures ergatives (je laisse de côté les systèmes "actifsinactifs"). Il y aurait donc des liens de prévisiblité, et peutêtre de causalité, fonctionnant en sens inverse:



On sait l'importance que de telles implications peuvent avoir pour le travail typologique. Et je voudrais dire ici que la seconde implication (la morphologie ergative implique la non-configurationnalité) ne paraît pas surprenante sémantiquement — tant sur le plan synchronique que du point de vue de ce que l'on peut imaginer en reconstruction historique.

Synchroniquement, le sujet et l'objet ont tous deux des titres à être considérés comme "élément premier" de la phrase (j'emploie intentionnellement ce terme vague). L'absolutif d'abord se signale comme premier par sa morphologie zéro et par sa présence obligatoire, sinon sous forme de lexème, du moins par la reprise d'un préfixe dans l'auxiliaire, et ce, même si le référent "repris" est totalement indéfinissable, ainsi dans ikusten  $d-U-\mathcal{D}$ , au sens de "il voit" ( $\mathcal{D}$  = "il", d-=?).

L'ergatif peut aussi être considéré comme premier par sa reprise zéro dans l'auxiliaire lorsqu'il est de troisième personne (historiquement, ce zéro a une autre explication, cf cidessous 5.8.), et surtout, par sa position en tête dans la phrase SOV (XYV) thématiquement neutre.

Il y a donc deux logiques, ou deux stratégies, à l'oeuvre dans la phrase transitive basque: une logique morpho-syntaxique de l'objet et de ce qui lui arrive, prolongeant jusque dans le transitif une caractéristique du mode d'actance intransitif, et reflétée dans la morphologie zéro de l'objet absolutif; et une

logique thématique du sujet, traduisant dans l'ordre des mots la thématique agentive naturelle de la phrase transitive.

La structure syntagmatique plate du basque pourrait refléter un certain équilibre entre ces deux logiques. Les cas où apparaît en basque un privilège du sujet seraient des cas où cet équilibre serait rompu.

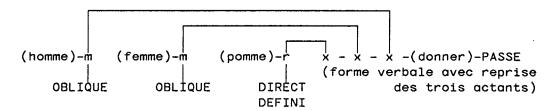
C'est seulement en négligeant la deuxième logique (la logique thématique du sujet) que l'on a pu dire que la phrase basque était essentiellement "passive", ou encore, que dans une langue ergative, le "sujet" d'une phrase transitive était l'actant à l'absolutif.

Les linguistes basques se sont toujours opposés à ce que leur langue soit caractérisée comme "passive". Et non sans raison. Car comment imaginer, par ex., un impératif dans une langue "passive"? Ou encore, comment expliquer, dans une telle langue, l'existence d'un actif et d'un passif (sans parler de l'antipassif)?

## 5.8. Considérations historiques: l'ergatif et le mode d'actance intransitif.

Le verbe basque n'est pas passif et ne l'a jamais été. Ce qui est incontestable en revanche, c'est que sa morphologie reflète ce que j'ai appelé le mode d'actance intransitif.

D'autres langues sont encore plus claires à cet égard. J'emprunte à C. Paris un ex. tcherkesse, celui de la phrase "l'homme a donné la pomme à la femme", qui apparaît morphologiquement comme suit:



Cet ex. nous montre d'abord que l'ordre des mots neutre (et des reprises actancielles dans le verbe) est le même qu'en basque: ici non plus, les lignes de coréférence ne se croisent pas. L'objet "pomme" est au cas direct, équivalent de l'absolutif basque, et il semble que ce cas puisse exprimer l'opposition défini/indéfini, contrairement au cas oblique des autres actants: c'est là un indice très net du statut privilégié de l'objet.

L'agent "homme" et le destinataire "femme" sont tous deux au cas oblique. En basque, on aurait un ergatif et un datif. La plus grande simplicité morphologique du tcherkesse est ici très parlante. En dehors de l'objet, les autres actants sont des obliques, je dirais, au moins historiquement, des circonstants.

Voilà bien une illustration de la logique intransitive.

Mais l'ordre des mots, identique à celui du basque, fait apparaître la deuxième logique. Les deux obliques sont différenciés par leur place, l'agent en premier, suivi du second humain, et ces deux humains précèdent ce que, dans la nouvelle logique, thématique, on appellera l'objet.

La phrase basque équivalente suggérerait des remarques comparables. L'objet à l'absolutif représente la morphologie intransitive (et non passive !) qui subsiste dans la phrase transitive, l'ergatif est un ancien circonstant (cf ci-dessous), mais l'ordre des mots (et l'auxiliaire transitif) créent une phrase transitive.

Je pense qu'en tcherkesse ou en basque, il faut imaginer qu'à une époque plus ancienne de la langue le mode d'actance intransitif était privilégié, et qu'au cours du temps, un circonstant ajouté a peu à peu pris la place d'un sujet transitif, du fait du privilège thématique dont il bénéficiait. On serait donc passé de l'intransitif "la maison se construit" à "la maison se construit avec l'homme", puis, en thématisant, à la structure "avec l'homme la maison se construit", qui possède manifestement des potentialités d'interprétation transitive.

Est-il probable qu'il ait existé des langues qui n'avaient que des énoncés intransitifs? Ce n'est pas sûr. Peut-être faut-il plutôt supposer qu'à cette époque ancienne de la langue existait, à côté de l'intransitif "la maison se construit", un transitif de type français "l'homme construit la maison", sans marques casuelles, auquel aurait été préférée, à partir d'un certain moment, la tournure intransitive-circonstancielle "avec l'homme la maison se construit". Je laisse le problème en l'état, sans donner de solution définitive, mais je crois que c'est de ce côté qu'il faudrait chercher l'origine des structures ergatives (ou de certaines d'entre elles).

Je crois en tout cas qu'il est clair que le morphème ergatif basque  $-\underline{k}$  a eu à l'origine la valeur de "avec". Je ferai appel à trois ordres de considérations:

- 1. l'existence, à côté du morphème  $-\underline{k}$ , de toute une famille de morphèmes recaractérisés se situant dans la zone sémantique de "avec":
- $- \underline{kin}$ , sur base de génitif-1: accompagnement:  $\underline{aita-re-kin}$ , "avec le père".
- $-\frac{ki}{2}$  et  $-\underline{ka}$ : formations adverbiales peu intégrées à la déclinaison, pouvant fort bien se rattacher à la notion de "avec"; sur base nominale, on a par ex.  $\underline{harri}$ , "pierre",  $\underline{harrika}$ , "à coups de pierres"; sur base adjectivale, on a des adverbes en  $-\underline{ki}$ ; dans le verbe  $-\underline{ki}$  est parfois suffixe (d'origine adverbiale) de participe passé:  $\underline{jaiki}$ , "dressé",  $\underline{jarraiki}$ , "suivi",  $\underline{eduki}$ , "tenu"; dans la conjugaison,  $-\underline{ki}$  alterne avec  $-\underline{ka}$ :  $\underline{eduki}$ , "tenir", "tenu",  $\underline{dauka}$ , "il le tient".

--ko, génitif-2, dont nous disions que c'était plutôt un "à" qu'un "de" ("le vélo à mon frère"), était peut être à l'origine un "avec" ("le vélo avec mon frère").

Remplacé dans ses fonctions spatiales et concrètes premières par des formes mieux caractérisées,  $-\underline{k}$  a pu glisser vers des fonctions d'opérateur syntaxique, le nom muni de  $-\underline{k}$  cessant d'être circonstant pour devenir actant, constituant nucléaire.

C'est parce que l'ergatif a une origine circonstancielle qu'il n'est pas repris dans l'auxiliaire (du moins à la troisième personne du singulier)

Cette dérive du spatial-concret vers le syntaxique rappelle de très près ce que l'on sait des valeurs historiques de l'instrumental indo-européen: accompagnement, instrument, complément d'agent du passif, prédication de propriété momentanée (instrumental prédicatif russe, qui fait penser au -ki des adverbes et participes passés basques).

2. A partir de la valeur "avec", on peut aussi expliquer l'identité formelle entre l'ergatif singulier basque et le pluriel (au cas de base, c'est-à-dire à l'absolutif): <u>gizonak</u>, ergatif sg. et absolutif pl. On passe de "avec l'homme" à "ceux qui sont avec l'homme", "l'homme et ses semblables", "les hommes". Même développement en indo-européen, où l'instrumental sg. <u>rēge</u>, "avec le roi" a pris le sens de "les rois"(pluriel), et a enfin été cantonné à cette forme particulière de pluriel qu'est le duel ("les deux-rois") lorsque le pluriel ordinaire a été recaractérisé à l'aide du morphème collectif <u>-s</u>; d'où, en indo-européen reconstruit, puis en classique:

3. Enfin Rebuschi montre que l'ergatif actuel a conservé dans certaines tournures des valeurs adverbiales proches de avec (Actances 2, 2.3., ex. 17):

goseak nago "avec la faim je suis-là" : "j'ai faim"

Le maintien dans la langue actuelle de cette valeur "fossile" — la valeur origine postulée pour rendre compte de l'émergence, à partir d'une structure intransitive, d'une morphologie particulière du sujet transitif— me paraît un argument de plus pour la reconstruction que j'ai esquissée.

## Table des abréviations

| ABS   | absolutif     | AUX.TRI-ACT.auxiliaire tri-actanciel |                           |
|-------|---------------|--------------------------------------|---------------------------|
| ERG   | ergatif       | s.u.                                 | structure uni-actancielle |
| DAT   | datif         | S                                    | sujet                     |
| PL    | pluriel       | 0                                    | objet                     |
| INACC | inaccompli    | V                                    | verbe                     |
| ACC   | accompli      | GV                                   | groupe verbal             |
| N.d'A | .nom d'action | Ph                                   | phrase                    |

#### Notes

1. Je résume ci-dessous la correspondance entre la terminologie aspectuelle de Rebuschi et la mienne:

G.R. J.B.

prospectif prospectif inaccompli
perfectif: (perfectif accompli: (aoristique narratif (parfait (parfait))

- 2. Par assimilation de sonorité, /k/ devient /g/ après /n/.
- 3. Je néglige un certain nombre de choses dans cette présentation. Voir l'article de Rebuschi dans <u>Actances 2</u>.

Les trois temps-modes de base du basque sont le présent, le passé, et l'hypothétique, négligé ici.

Il existe un certain nombre de verbes qui se conjuguent sans auxiliaire aux trois temps-modes de base, et prennent directement sur eux les reprises actancielles (verbes "forts"). Cf chez Rebuschi la conjugaison de egon, "rester", à côté de celle de izan, "être", et celle de eduki, "tenir", à côté de celle de \*edun, "avoir" (Actances 2, tableau 2). En dehors des trois temps-modes de base, c'est-à-dire à l'accompli et au prospectif, ces verbes ont comme les autres une conjugaison périphrastique. Les auxiliaires, bien entendu, sont des verbes "forts".

A côté de l'auxiliaire intransitif  $\underline{da}$ , et de l'auxiliaire transitif  $\underline{du}$ , il existe aussi un auxiliaire intransitif-datif  $\underline{zaio}$ , "il  $\overline{lui}$  est", et un auxiliaire tri-actanciel  $\underline{dio}$ , "il  $\overline{lui}$  a".

Enfin le basque a des temps surcomposés.

- 4. "Une sorte d'inaccompli": je veux dire par là que le présent simple français, à côté de sa valeur situationnelle primaire ("qu'est-ce que tu fais là ?"), a toute une série de valeurs aoristiques, dont l'état. L'inaccompli marqué ("en train de") serait inapplicable à l'expression de l'état.
- 5. On pourrait généraliser et dire que la globalisation aoristique du procès peut se faire à partir de tout point de son extérieur: l'après (parfait prenant des valeurs narratives), mais aussi l'avant (prospectif d'intention devenant un futur aoristique, cf anglais will). La place qu'occupe en français le passé

composé narratif est occupée en catalan par une forme périphrastique avec l'auxiliaire "aller": "Va cantar una cançó", "il a chanté une chanson" (narratif).

6. Exemples d'article prédicatif:

denbora-Ø ederr-a-Ø da temps-le-ABS beau-le-ABS il est "le temps est beau"

seme-a-Ø apez-a-Ø dute fils-le-ABS prêtre-le-ABS ils l'ont "leur fils est prêtre"

Certains adjectifs "essentiellement situationnels" ne prennent pas dans leur sens de base l'article prédicatif; avec l'article prédicatif ils prennent un sens général et non situationnel: c'est ce qui me fait dire que l'article prédicatif est peut-être parfois une mise en discours plus qu'une mise en situation:

eri da "il est malade", eria da "il est maladif" ari da "il est à l'oeuvre", aria da, "il est actif" Les prédicats formulaires ne prennent pas non plus l'article prédicatif:

hitza hitz "la parole (donnée) est parole (donnée)"

Toutes ces exceptions me font penser que l'article prédicatif n'a
pas toujours existé en basque. L'hypothèse est importante pour la
formation du narratif proche, etorri da, "il est arrivé (ce
matin)", et son interprétation comme un ancien parfait situationnel, avec le sens de l'actuel etorria da ("le voilà arrivé"), qui
aurait glissé vers une valeur aoristique.

7. Il faut distinguer "rhématique" et "focal". Dans la description des phénomènes de visée communicative, on a intérêt à distinguer deux niveaux: un niveau expressif marqué par une forte participation de l'énonciateur, et un niveau neutre. Cette distinction rappelle celle des sous-valeurs déictique et aoristique d'une valeur grammaticale fondamentale.

Au niveau neutre, il y a dans tout énoncé des éléments qui sont, factuellement, déjà connus ou admis (préconstruits ou thématiques), et d'autres qui se trouvent être nouveaux (rhématiques). A ce niveau neutre et factuel, ces éléments ne sont marqués d'aucune intonation particulière.

Au niveau expressif, on a la mise en thème, c'est-à-dire le détachement d'un élément que l'on constitue en thème:

Ton père, je ne l'ai pas vu depuis longtemps

et, du côté du nouveau, la mise en rhème ou constitution de foyer (focalisation):

C'est Jean qui a fait ça

Les valeurs expressives, marquées d'une intonation caractéristique, sont donc thème détaché et foyer; les valeurs neutres sont le connu et le nouveau.

8. Sur ce point Rebuschi est revenu sur l'opinion exprimée dans

Actances 2, 2.2., B, p. 183.

9. En revanche, l'existence des antipassifs extra-processifs (parfait et prospectif modal) amène à compléter le répertoire des valeurs sémantiques de l'antipassif. L'antipassif met toujours l'accent sur le lien existant entre le sujet et le verbe (ou peut-être le prédicat). Mais ce lien prend un caractère différent à l'inaccompli et au parfait. A l'inaccompli, c'est l'association avec une activité qui est soulignée, au parfait c'est l'association avec un résultat.

## Bibliographie

BOULLE, Jacques, "Déictique et aoristique: Une théorie énonciative de l'évolution des formes grammaticales", à paraître dans la Revue québécoise de linguistique, Univ. du Québec à Montréal.

CULIOLI, Antoine, "Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives: l'aoristique", <u>Actes du Colloque de Metz sur l'aspect</u>, Paris, Klincksieck, 1980.

LAUNEY, Michel, "Le pluriel transcatégoriel /ke'/ en nahuatl: Contribution à l'étude de la relation 'être'/'avoir'", Amerindia 2 (1977), CNRS.

REBUSCHI, Georges, "Niveaux de représentation et non-configurationnalité: Remarques sur les anaphores et les variables du basque", <u>Sigma</u> 9 (1985), revue du Centre d'Etudes linguistiques, Université de Provence, Aix-en-Provence, et Univ. Paul Valéry, Montpellier.

REBUSCHI, Georges, "Positions, configurations et classes syntaxiques: Aspects de la construction de la phrase simple en basque", Euskera XXX (2-aldia), 1985, 1, Bilbao.

REBUSCHI, Georges, "Théorie du liage et langues non-configurationnelles: Quelques données du basque navarro-labourdin", <u>Euskera</u> XXX (2-aldia), 1985, 2, Bilbao.

REBUSCHI, Georges, "Théorie du liage, diachronie et énonciation: Sur les anaphores possessives du basque", <u>Anuario del Seminario de filólogía vasca "Julio de Urquijo"</u> (ASJU), XX-2 (1986), Saint-Sébastien.

REBUSCHI, Georges, "Pour une représentation syntaxique duale: structure syntagmatique et structure lexicale en basque", <u>ASJU</u> XXI (1987), Saint-Sébastien.

REBUSCHI, Georges, "Quelques traits typologiques de la langue basque", <u>Lalies</u>, 1987, Presses ENS Ulm et Univ. Paris III.